

## SOMMAIRE

MANQUE DE COMMUNICATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL, DES OBJECTIFS ET ORIENTATIONS DE LA DR

AVANCEMENT DU CHANTIER DE LA FUTURE CITÉ D'ÉTAT DE LYON

10 BONNES RAISONS DE VENIR À NOS HMI CFDT  
AVANCEMENT DES TRAVAUX À CLERMONT

GESTION DES SITUATIONS DE CANICULE À CLERMONT

## MANQUE DE COMMUNICATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL, DES OBJECTIFS ET ORIENTATIONS DE LA DIRECTION RÉGIONALE

**La CFDT a demandé à la Direction que soient discutées en dialogue social et communiquées aux agents les orientations de la DR à un rythme régulier annuel, comme elles le sont déjà dans d'autres directions.**

Vecteurs de mobilisation, la CFDT déplore en effet que les orientations ne fassent aujourd'hui l'objet d'aucune communication générale aux agents.

Cette absence est d'autant plus dommageable dans un fonctionnement bi-site.

Pour la CFDT, les orientations devraient être comprises comme des orientations stratégiques faisant état :

- des perspectives de la Direction régionale pour une année à venir,
- des stratégies à mettre en œuvre,
- des ressources à mobiliser pour y parvenir
- et des personnes responsables du suivi de leur exécution.

Elles devraient faire l'objet d'un bilan une fois l'année échue.

Lors du comité technique du 1er avril 2022, le directeur régional répond simplement vouloir, comme premier objectif stratégique, stabiliser et pérenniser les 'acquis' actuels de notre DR.

Pour l'établissement de Clermont, il

s'agit de bien positionner et garantir la continuité dans le temps de l'unité BRPP pour assurer la pérennité du site.

S'agissant des pôles de compétences existants, il peut s'agir de développer ou récupérer quelques activités supplémentaires pour les rendre un peu plus importants.

Le nouveau chef du SES de Lyon ajoute ne pas être persuadé qu'un tel document intéresse beaucoup d'agents dans les DR qui se prêtent à l'exercice.

Pour la CFDT, la communication des orientations stratégiques à l'ensemble des agents est déterminante pour le bon fonctionnement des deux établissements.



Il ne cache pas une concurrence, tacite mais, de fait, avec d'autres établissements ou DR dans plusieurs domaines d'activités.

Le directeur régional fait néanmoins savoir sa réticence à se prêter à l'exercice d'une telle publication à destination des agents, d'autant qu'il impliquerait de rédiger un programme de travail conséquent. Cependant, il n'écarte pas la possibilité d'un document synthétique, regroupant les éléments spécifiques de l'année et décrivant la marche envisagée.

En effet, connues, elles permettent d'une part à un agent de se projeter et de percevoir son rôle dans leur accomplissement. Dès lors, elles favorisent la mobilisation et l'unité des agents.

D'autre part, elles permettent de répondre à des interrogations sous-jacentes sur le devenir des services, des missions, des établissements et de décoder les restructurations en cours ou à venir. Elles permettent dès lors à l'agent d'anticiper et de se préparer à d'éventuels changements.

# AVANCEMENT DU CHANTIER DE LA FUTURE CITÉ D'ÉTAT DE LYON



Même si le projet n'accuse pas de retard pour le moment, la Direction informe avoir eu communication que le contexte géopolitique et économique ne permet déjà plus d'assurer une livraison du bâtiment à la date prévue fin 2023.

La CFDT s'interroge sur les marges de manœuvre dont dispose la Direction par rapport à ce projet.

Des agents signalent par ailleurs des problèmes de vibrations liés aux travaux dans les bureaux situés côté patio au niveau 0.

Les problèmes de vibrations pendant toute la durée des travaux risquant de se renouveler, la CFDT demande à la Direction de les traiter pour les agents impactés.



## 10 BONNES RAISONS DE VENIR À NOS HEURES MENSUELLES D'INFORMATION (HMI) CFDT

1. Nous sommes là pour vous écouter, notre ambition est de porter votre voix.
2. C'est un droit ! Ce serait dommage d'offrir cette heure à l'Administration.
3. Être au courant de ce qui se passe n'est pas un luxe par les temps qui courent.
4. C'est une occasion de pointer les dysfonctionnements.
5. Nous sommes là pour vous écouter et répondre à vos questions.
6. D'ailleurs, vous n'êtes peut-être pas les seuls à avoir ces questions.
7. On vote cette année ! Venez vous faire une idée.
8. Venez échanger en toute convivialité.
9. Pour vous représenter nous devons vous entendre.
10. Parce que la CFDT, c'est :
  - chaleureux et sérieux
  - pragmatique
  - juste pour vous



## AVANCEMENT DES TRAVAUX À CLERMONT

**Le groupe de travail du 10 mai a permis de faire un point sur l'état du chantier en cours sur le site de Clermont.**

### DU RETARD DANS LES TRAVAUX ACTUELS

Le chantier clermontois nécessite

l'intervention d'artisans de corps de métiers différents.

Des réunions de suivi se tiennent régulièrement avec la Direction et les responsables du chantier.

Néanmoins, des problèmes avec le maître d'œuvre n'ont pas permis de tenir le planning d'intervention initial de l'ensemble des artisans.

Avec en outre un changement de plaquiste, la Direction explique qu'une nouvelle phase de travaux va commencer.

Douze semaines, en date de ce groupe de travail, seront encore nécessaires si le calendrier est à présent tenu.

## INSTALLATION DE PORTES COUPE-FEU ET DU BADGEAGE



La réglementation en matière de sécurité incendie va changer les habitudes de circulation des agents.

Le cloisonnement des escaliers se fera via des portes coupe-feu. Pour les franchir et accéder ainsi à chaque étage, les agents devront présenter un badge devant un lecteur.

La Direction s'interroge sur les droits d'accès des espaces à accorder aux agents.

En raison des nombreuses interactions entre agents, la CFDT demande que tous puissent avoir accès à l'ensemble des étages occupés par l'Insee. En particulier, les enquêteurs ne doivent pas être oubliés.

Elle demande si la sécurité enregistrera les passages des agents à chaque franchissement.

La Direction ne sait pas répondre.

Elle précise qu'il est prévu qu'un seul badge soit nécessaire pour à la fois pointer et accéder aux locaux. Cependant, au 10 mai, les premiers essais n'ont pas permis l'encodage des droits sur une seule et même carte.

La CFDT demande à porter une attention particulière au réglage des grooms des portes coupe-feu de sorte qu'elles ne claquent pas et que l'agent n'ait pas à tirer trop fort sur la poignée afin de n'occasionner ni gêne des occupants les plus proches, ni TMS.

## DES 'ESPACES D'ATTENTE SÉCURISÉS'

A l'issue des travaux, chaque étage disposera de deux espaces d'attente sécurisés (EAS), par définition « zone à l'abri » des fumées, des flammes et du rayonnement thermique. Cet abri-refuge est conçu pour protéger les personnes en situation de handicap dans l'attente d'une évacuation par les secours, en cas d'incendie.

Il s'agira des paliers face aux ascenseurs et des salles 201, 314, 418 et 512, qui resteront toutes accessibles sans clé.

Dans l'attente, la chaise d'évacuation disponible aux 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages reste l'unique recours pour l'évacuation des personnes à mobilité réduite.

## REPLACEMENT DES FENÊTRES

Ce projet coûteux, qui date de nombreuses années, n'est aujourd'hui toujours pas achevé.

L'opération, commencée en 2018, avait été complexifiée par la présence d'amiante dans les joints en silicone des fenêtres.

Seuls les ouvrants des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages côté *clinique des 6 lacs*, les plus exposés aux intempéries, avaient été remplacés. Depuis, aucun autre n'a été changé en raison du coût élevé et de la crise sanitaire.

Le déblocage de fonds permet désormais d'envisager la poursuite de cette opération.

La Direction devra se pencher sous peu sur ce nouveau projet. Elle exprime vouloir terminer le chantier actuel avant d'en entamer un autre.

Ce type de travaux nécessitera, là encore, un certain nombre de déménagements d'agents dans des bureaux tampons.

# GESTION DES SITUATIONS DE CANICULE À CLERMONT

Voir notre précédent article sur le sujet [ici](#).

**La problématique de la gestion des situations de canicule concerne principalement le site de Clermont, non climatisé, contrairement à celui de Lyon.**

En 2020, la DR a investi pour équiper les salles de réunion 201 et 411 en climatiseurs. Les mesures sanitaires étant toujours en vigueur, la Direction souligne qu'il n'est actuellement toujours pas possible d'activer la climatisation de ces salles.

De même, un ventilateur n'est utilisable que pour un agent seul, dans un bureau porte fermée.

Hors période de pandémie, la climatisation des salles de réunion sera activée et les agents pourront alors s'y rendre pour se rafraîchir ou y travailler.

La salle informatique 201 est équipée en écrans et prises réseaux et la salle 411 sera dotée de câbles réseaux autant que de prises disponibles.

## DES PISTES ENVISAGÉES MAIS INAPPLICABLES

● Climatiser la totalité de ce vieux bâtiment n'est pas réaliste pour des raisons évidentes.

● Climatiser les couloirs de chaque étage pourrait rafraîchir les locaux sous réserve de laisser les portes des bureaux ouvertes. Le cloisonnement des escaliers en cours ajouterait de l'efficacité à ce dispositif. Une infrastructure importante serait néanmoins nécessaire sans en garantir pour autant l'efficacité.

● Une prestation spécifique pendant la période de canicule (ouverture des fenêtres vers 4 ou 5h du matin par la société Securitas en charge de la télésurveillance du bâtiment) avait été envisagée par la Direction, cependant sans succès.

Pour la CFDT, l'idée d'ouvrir les fenêtres des bureaux des collègues tôt le matin par les premiers arrivés, comme il s'est déjà fait, est à retenir.

Si elle entre en contradiction avec l'actuelle disposition de sécurité qui veut que, le dernier sorti du bureau, la veille au soir, ferme sa propre porte à clé, celle-ci devrait être bientôt balayée. En effet, dès le cloisonnement des escaliers achevé, les bureaux ne seront plus accessibles au personnel hors Insee et la disposition de sécurité antérieure n'aura plus lieu d'être.

Reste pour les agents une certaine discipline et une cohésion à maintenir pour connaître la présence des uns et des autres un jour donné.

## LE DÉCLENCHEMENT DES MESURES DU PLAN CANICULE

Sans attendre l'alerte rouge par la Préfecture, la Direction propose de retenir la concomitance de deux événements pour déclencher les mesures canicules de l'établissement :

- l'atteinte du seuil des 34°C utilisé par l'Institut de veille sanitaire,
- le passage du département en vigilance orange par Météo-France (voir [ici](#))

Ces deux conditions réunies, un message d'information de la Direction sera alors envoyé par l'assistant de

prévention, la conseillère de prévention ou la DSP, et une actualité sera mise en ligne sur l'intranet local avec les fiches pratiques à consulter.

## LES MESURES PROPOSÉES



- La possibilité de commencer à travailler dès 6h30, au lieu de 6h45, avec réintégration dans le compteur Sirius de l'agent du premier quart d'heure à sa demande,
- le recours au télétravail, privilégié en particulier l'après-midi :
  - dans le cadre de la circulaire télétravail en régime pérenne, selon l'option choisie, les agents disposent d'un stock de jours de télétravail dit «flottants» qu'ils peuvent mobiliser,
  - si la durée de la canicule dépasse une semaine, le directeur régional peut demander au directeur général de déclencher la circulaire télétravail en période de crise exceptionnelle

pour augmenter le nombre de jours de télétravail hebdomadaire.

Par ailleurs, la possibilité de faire sauter la plage fixe de l'après-midi sera ré-examinée.

La CFDT rappelle sa proposition formulée en 2019 d'équiper le restaurant administratif d'une climatisation et de changer les stores extérieurs anciens pour de nouveaux aux propriétés thermiques plus élevées.

## LES DISPOSITIFS ANNEXES

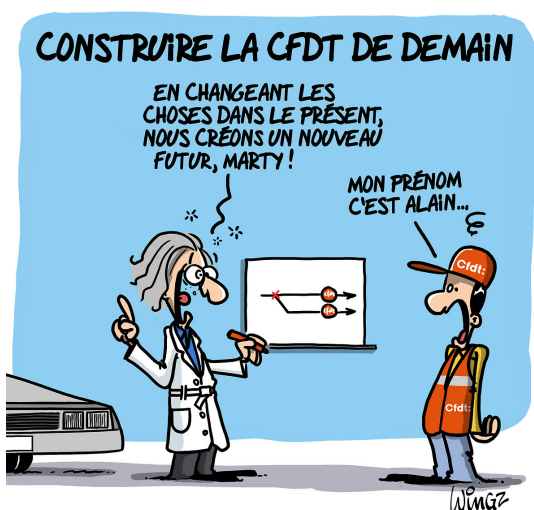
La Direction dit disposer de brumisateurs et de ventilateurs en quantité suffisante pour cette année.

Il est par ailleurs rappelé, plus classiquement :

- la présence des fontaines à eau,
- les gestes de protection individuelle (fiche existante),
- l'interdiction de toute opération logistique à risque,
- la bienveillance des agents, les uns envers les autres.

La CFDT rappelle à la Direction la vigilance et la bienveillance à garder vis-à-vis des personnes vulnérables pendant la canicule.

## VITAMINEZ LE DIALOGUE SOCIAL !



**VOS REPRÉSENTANTS CFDT  
AU CTSD  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Stéphane DUPIN, Clermont-Ferrand  
Isabelle CREBIER, Lyon